

PRISE DE POSITION FERME DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DU PSIA

En sa séance du 12 mars, le Conseil municipal a fermement pris position, à l'unanimité, sur le Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique relatif à l'aéroport de Genève à l'horizon 2030. Il a chaleureusement remercié le Maire, M. Cédric Lambert, pour le travail réalisé dans ce contexte.

Après avoir consciencieusement étudié la fiche PSIA pour l'Aéroport International de Genève, tout en admettant l'importance stratégique et économique dudit aéroport, la Ville de Versoix s'inquiète des conséquences prévisibles, imputables à la réalisation des objectifs qui, en termes d'accroissement du nombre de passagers et de mouvements, y sont inscrits et projetés. Elle souligne la responsabilité fondamentale des Autorités en général, et des Autorités communale et cantonale en particulier, de préserver la qualité de vie et la santé de ses concitoyens et celles des générations futures.

La prise de position s'articule en 7 points :

- **L'implantation urbaine de l'Aéroport international de Genève doit être prise en compte.** Celui-ci se trouve à 4 km du centre-ville de Genève, au cœur de l'agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise
- **Les conditions d'exploitation doivent s'inscrire dans le cadre du développement durable,** raison pour laquelle la Ville de Versoix recommande de limiter le trafic aérien maximum de l'aéroport à son niveau actuel, qui est déjà juste supportable
- **La mise en place d'un couvre-feu strictement respecté pour garantir des heures suffisantes de sommeil aux riverains.** Les Autorités versoisiennes estiment que le PSIA doit porter une attention particulière aux horaires d'ouverture et de fermeture de l'aéroport, avec un couvre-feu de 22h00 à 6h00 du matin, admettant

sous réserve, une limitation très stricte de vols exceptionnellement autorisés entre 22h00 et 23h00 pour les avions les moins bruyants

- **Les collectivités riveraines doivent bénéficier d'une information claire de l'évolution des courbes.** La Ville de Versoix attend que des études sérieuses soient faites à ce sujet et qu'un relevé clair soit accessible au public pour permettre, en tout temps, de contrôler le respect des trajectoires et des horaires
- **L'augmentation significative du nombre de passagers doit s'accompagner d'une accessibilité terrestre à l'aéroport, principalement en transports publics.** Il n'est pas acceptable que les axes routiers déjà surchargés qui desservent l'aéroport génèrent encore plus de nuisances pour les communes riveraines, parmi lesquelles Versoix est particulièrement exposée
- **La pollution de l'air, plus insidieuse que les nuisances sonores, doit faire l'objet d'une veille sanitaire.** En effet, une pollution de l'air en progression et dont les objectifs de réduction ne sont pas précisément mesurés n'est pas acceptable à moyen terme pour les zones voisines de l'aéroport
- **Les incidences territoriales de l'accroissement des nuisances doivent faire l'objet de compensations financières, selon le principe du pollueur-payeur.** Il n'est pas normal que les propriétaires et les collectivités publiques des communes riveraines de l'aéroport assument les externalités négatives de l'exploitation de l'aéroport sans compensation financières.

Le détail de cette prise de position est à découvrir sur www.versoix.ch

LA COMMUNE S'ÉQUIPE DE DÉFIBRILLATEURS

Toujours plus urbanisée et dans le but de répondre aux besoins d'urgences, la Ville de Versoix s'est équipée de plusieurs défibrillateurs sur des secteurs à forte fréquentation. Après les deux véhicules de service de la Police municipale, ce sont le site de la Mairie, la Gare CFF, la plage de Port-Choiseul, le Centre sportif de la Bécassière et la salle communale Lachenal qui sont désormais munis d'une machine ZOLL AED 3. La Gare de Pont-Céard devrait rapidement accueillir un appareil similaire.

Il s'agit d'un défibrillateur automatique externe – un appareil médical qui aide le secouriste pendant la réanimation d'un patient victime d'un arrêt cardiaque. L'AED 3 ZOLL vous guide dans la pratique d'un massage cardiaque efficace (RCP) en quelques gestes seulement, et permet d'administrer des chocs électriques, si cela s'avère nécessaire.

Ce qu'il faut savoir :

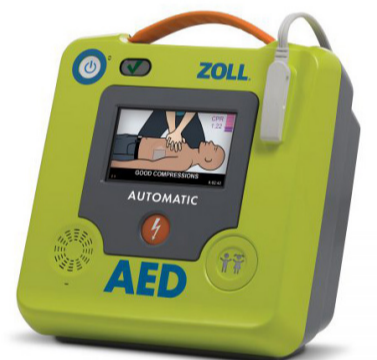
- Chaque personne, même sans formation, peut utiliser un défibrillateur. Un guidage vocal se déclenche dès lors que la machine sera actionnée. L'appareil peut être utilisé sur un adulte et sur un enfant

- La machine procède à l'analyse du rythme (électrique) cardiaque. Il est donc impossible d'utiliser l'appareil par erreur ou de manière mal intentionnée.
- Les signes d'un infarctus sont les suivants ; douleurs thoraciques, poids ou barre posés sur le sternum

Ce qu'il faut faire :

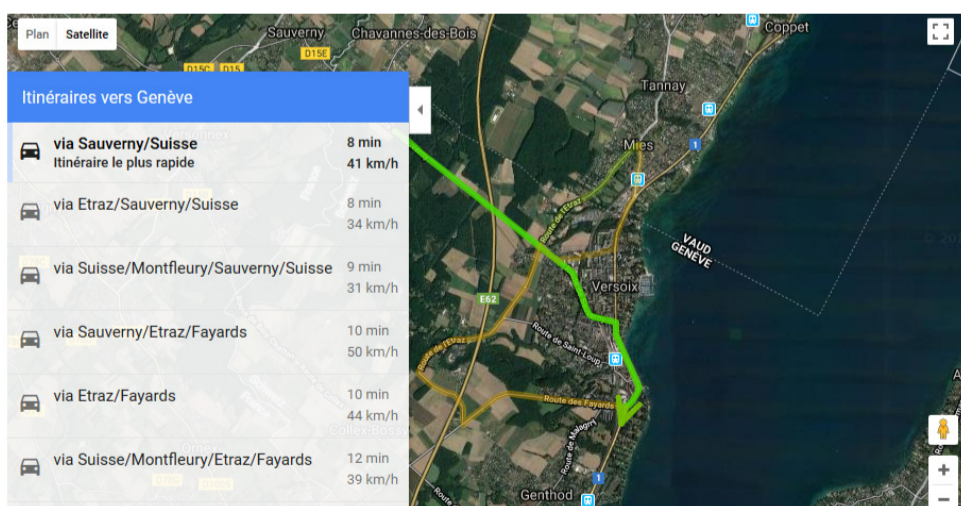
- Évaluer la situation
- Ouvrir le boîtier de protection pour récupérer le défibrillateur. Une alarme sera automatiquement envoyée au 144
- Si la personne est inconsciente (et respiration manquante/anormale), suivre les instructions données par l'appareil et commencer un massage cardiaque

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.versoix.ch



@procamed.ch

LE TRAFIC VERSOISIEN EN UN CLIC



Située la page d'accueil du nouveau site internet communal, une carte dynamique informe de l'état du trafic des divers axes de circulation, que l'on se dirige en direction de Genève ou de Lausanne.

Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, cet outil permet de se renseigner sur l'état du trafic avant d'emprunter tel ou tel axe. Un moyen supplémentaire de s'informer dans le cadre des déviations voulus par l'amorce de la seconde phase des travaux de requalification de la route de Suisse et de la mise en sens unique de cette dernière.

Pour plus d'informations et pour accéder à cette carte, rendez-vous sur www.versoix.ch ou sur www.versoix.ch/sites/travaux/

VÉHICULE INTERCOMMUNAL POUR LES SAPEURS-POMPIERS

Avec l'achat d'un nouveau véhicule intercommunal et de la mise en œuvre d'une permanence des sapeurs-pompiers, les communes de Versoix, Collex-Bossy et Genthod se sont associées, pour le bien et la sécurité de la population.

Après quelques mois de rodage et de montage de matériel, les sapeurs-pompiers ont commencé les semaines de piquet à la fin du mois de février. Chaque semaine, un chef d'intervention de l'une des trois communes est chargé de cette mission. Au total, ce sont 16 chefs d'intervention qui seront amenés à se relayer tout au long de l'année. Le véhicule a pour objectif de leur permettre de se rendre plus rapidement, si l'intervention l'exige, sur le lieu du sinistre et de prendre les mesures d'urgence adéquates.

Chaque chef d'intervention de piquet travaille en collaboration avec les sapeurs-pompiers de la commune concernée. En cas de gros sinistre, il peut être appelé à intervenir en dehors de leur commune respective.

Ce véhicule intercommunal est équipé d'un défibrillateur, d'une caméra thermique, d'un explosimètre et de matériel de signalisation, entre autres.





Agenda communal

SEMAINE DU LIVRE POUR LA PETITE ENFANCE

EN DIVERS LIEUX DE VERSOIX

DU SAMEDI 14 AVRIL AU MERCREDI 2 MAI

PROGRAMME

- Sa 14.04, 15h : **Bébé Bouquine !** - Ouverture de la 11e semaine du livre pour la petite enfance (17h) - Bibliothèque du Boléro
- Ma 17.04, 9h : **Supernounou**, jeux en musique - EVE les Vers à Soie. Inscription : pascale.cuerel@supernounou.ch
- Ma 17, je 19 et ve 20.04, 9h30 et 10h30 : **Spectacle «Petit Poussin»** - Bibliothèque du Boléro, entrée libre mais réservation obligatoire pour les groupes : info@eve-versoix.ch
- Du sa 14 au sa 21.04 (horaires biblio) : **Exposition «la photographie dans les livres pour la petite enfance»**, publiés à la Joie de Lire. Entrée libre mais réservation obligatoire pour les groupes directement auprès des bibliothécaires soit à bibliotheque@versoix.ch
- Sa 21.04, de 9h à 11h et 15h à 17h : **Activités d'éveil pour les tout-petits** - Garderie de Montfleury - sans inscription
- Sa 21.04, 9h30, 10h30, 14h, 15h : **Bouger ensemble** - Fondation communale de Versoix pour la petite enfance - Salle rythmique Montfleury 2. Inscription à info@eve-versoix.ch
- Sa 28.04, de 9h30 à 10h30 : **Accueil Enfants-Parents** : sensibilisation à la percussion - EVE les Vers à Soie, sans inscription
- Sa 28.04, de 14h30 à 15h15 et 15h45 à 16h30 : **Accueil Enfants-Parents** : massage enfants-parents - EVE les Vers à Soie, inscription : info@eve-versoix.ch
- Me 02.05, de 14h à 16h30 : **Viens jouer avec nous !** Service social, Jeunesse; Fondation communale de Versoix pour la petite enfance. - Garderie de Montfleury, Parc de la Mairie



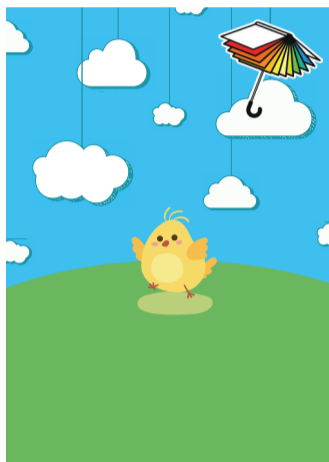
PETIT POUSSIN
BIBLIOTHÈQUE DU BOLÉRO

17, 18 et 20 avril, deux séances : 9h30 et 10h30

Petit Poussin est très inquiet, le ciel menace de tomber. Il faut aller chercher le Roi, ça ne se passera pas comme ça ! Et avec lui, tous les animaux affolés, sur le fil, ont suivi...

Spectacle de 25 minutes, pour enfants de moins de 4 ans, construit autour d'un petit conte traditionnel, avec comptines, jeux de doigts, musique et chansons.

Entrée libre mais réservations obligatoires pour les groupes : info@eve-versoix.ch

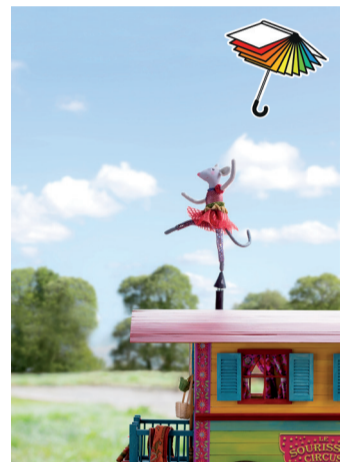


EXPOSITION LIVRES PHOTOS
BIBLIOTHÈQUE DU BOLÉRO

Du samedi 14 au samedi 21 avril

Cette sélection d'albums de Nicolette Humbert, Odile Bailloeuil et Claire Curt, publiés à la Joie de Lire montre l'importance de la photographie pour la petite enfance. Exposition selon les horaires d'ouverture de la Bibliothèque.

Entrée libre mais groupes sur inscriptions uniquement. Contact : bibliotheque@versoix.ch ou s'inscrire directement auprès des bibliothécaires.



LES CAVES

ROCK	THÉÂTRE
JAZZ	MUSIQUE CLASSIQUE
MUSIQUES DU MONDE	SPECTACLES JEUNESSE

Samedi 31 mars : dernier concert aux Caves avec Soul Brasa (musique brésilienne)

Chers publics, chers artistes,

Les Caves de Bon-Séjour font peau neuve ! À cette occasion, les Caves fermeront leurs portes pour une durée de deux ans environ à partir d'avril 2018.

Nous profitons donc à cette occasion de remercier chaleureusement le public d'être venu aussi nombreux; les artistes pour leurs magnifiques prestations ainsi que toutes les personnes ayant œuvré de près ou de loin à la réussite de cette dernière saison. Les travaux qui seront entrepris permettront notamment d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Nous nous réjouissons de vous retrouver pour de nouvelles aventures dès 2020 ! Les inscriptions auprès des programmeurs rouvriront dès septembre 2019.

Dès l'automne 2018, certains concerts dont les rendez-vous de musique classique se tiendront à la Galerie du Boléro.

LA SCÈNE ARTISTIQUE BRUXELLOISE
GALERIE DU BOLÉRO

Du 14 avril au 13 mai 2018
Vernissage : samedi 14 avril, de 17h à 20h

Cette exposition est organisée à l'occasion du centenaire de l'inauguration de l'ambassade de Suisse à Bruxelles. Ces artistes (Philippe CARDOEN; Hugues DUBUISSON; Mufuki MUKUNA; Jacques VANDAMME; Dominique VERMEESCH), aux parcours artistiques remarquables, nous offrent leurs visions de l'art contemporain qui surprend, interroge et éveille. PEINTURES - SCULPTURES - INSTALLATIONS - «PHOTO-GRAPHIES»

Entrée libre
Du mardi au dimanche de 15h à 18h



ATELIER E-BOOKS
BIBLIOTHÈQUE DU BOLÉRO

Vendredi 4 mai, de 18h30 à 20h. Sur inscriptions



BÉBÉ BOUQUINE
BIBLIOTHÈQUE DU BOLÉRO

Mercredi 9 mai, 10h



DÉCHARGE BIOACTIVE - MOBILISATION
PÉTITION À DÉPOSER À LA RÉCEPTION DE LA MAIRIE
D'ICI AU 20 AVRIL

Document à imprimer et à remplir sur www.versoix.ch

CONSEIL MUNICIPAL
MAISON DU CHARRON

Lundi 16 avril, dès 20h00 - Ouvert au public



FESTICHOC

La 14ème édition de Festichoc a connu un grand succès puisque ce sont plus de 50'000 festivaliers qui sont venus à la rencontre des 32 artisans chocolatiers suisses ayant pris part à la manifestation cette année.

